

Coup de Pouce - Université LYON



« La fraternité ne pose pas de condition »

Coup de Pouce Université
Contact Jean-Noël GINDRE, directeur
1, rue Bonald
69007 LYON
Tél. : 04 72 73 40 51
Port: 06 75 04 38 96
@mail : cpunivers@yahoo.fr
Site : www.cpu-lyon.fr

Mai 2008

1

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	3
OBJECTIFS ET METHODES.....	4
o Pourquoi les étudiants étrangers ?.....	4
o La pédagogie mise en place :	5
LES SOUTIENS PROPOSES :.....	6
TEMOIGNAGES	7
ANNEXE 0 : Historique et enjeux.....	8
ANNEXE 0 (SUITE) : Institutions fondatrices de C P U	10
ANNEXE 1 : Les chiffres des six premiers mois de fonctionnement.....	11
ANNEXE 2 : Intergénérationnel	12
ANNEXE 3 : CPU permet de rencontrer le monde.....	13
ANNEXE 4 : La charte de l'accompagnement	14

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

CPU, Coup de Pouce - Université, est une association loi 1901¹ dont l'objet est d'une part de soutenir les étudiants dans leur cursus universitaire, d'autre part de mettre à leur disposition un lieu de rencontre et de dialogue où ils peuvent prendre des initiatives.

L'objectif de CPU est double. Le premier est que l'étudiant progresse dans ses études et développe un vrai projet de vie ouvert sur le monde. Le second est qu'il puisse vivre cette ouverture par la rencontre des autres étudiants et des bénévoles.

CPU accueille tous les étudiants, français et étrangers, inscrits en enseignements supérieurs à Lyon. Dans le contexte de la mondialisation, il y a un enjeu fondamental à faire découvrir l'intérêt et les enjeux de la rencontre dans le respect des différences.

Pour les étudiants et les bénévoles, le CPU est un lieu où la fraternité internationale se vit au quotidien et se traduit en actes concrets : entraide, solidarité, découverte de l'autre.

Le CPU fonctionne avec la cotisation annuelle des étudiants (15 euros pour l'année), des dons des membres fondateurs et des subventions.



¹ Déclarée le 7 juillet 2007. Président : Jean-Louis Marmond

OBJECTIFS ET METHODES

○ Pourquoi les étudiants étrangers ?

A Lyon, ils étaient 6 000 en l'an 2 000, ils sont près de 14 000² en 2007, sur 120 000 étudiants. 80 % viennent hors programme d'échange, c'est à dire sans soutien organisé. La majorité provient de pays à faible pouvoir d'achat. D'où un recours fréquent aux logements sociaux, mal adaptés à leur projet universitaire (Sonacotra, Aralis, Foyers de jeunes travailleurs...). Plus que les nationaux, ils doivent souvent affronter seuls des **difficultés culturelles, administratives, linguistiques, économiques, psychologiques**. Comme leur présence en si grand nombre est relativement récente, peu d'associations prennent en compte leur accueil et leur accompagnement.

L'enjeu est pourtant de taille : d'abord pour eux, selon qu'ils auront vécu avec plus ou moins de bonheur leur séjour en France. La création d'un « lien social », est gage d'une meilleure adaptation au cadre de l'Université. Beaucoup d'entre eux rentreront dans leur pays pour occuper des postes de responsables. Leur séjour d'études aura peut-être été la seule occasion de leur vie de rencontrer des Français.

Ensuite pour nous, bénévoles, le contact avec des étudiants d'autres pays : leur regard sur Lyon et sur la France modifie notre propre regard sur eux. Cet enrichissement est déjà une ouverture à l'accueil de l'étranger aujourd'hui.

Au-delà d'une réponse à une demande de soutien, le CPU veut donc offrir à celles et ceux qui le désirent des occasions de rencontres interculturelles, internationales, interreligieuses et intergénérationnelle dont les enjeux sont essentiels à une démarche de paix.



² En 2003, ils étaient 38 % d'Afrique, 30 % d'Europe, 15 % d'Asie, 8 % du Moyen Orient et 5 % d'Amérique latine. Ils se répartissaient principalement entre Lyon 2 (30 %), Lyon 1 (26 %) et Lyon 3 (21 %).

o La pédagogie mise en place :

Les étudiants qui s'adressent à CPU formulent d'abord une demande précise d'aide aux études. Il s'agit de prendre le temps d'entendre leur demande, de les aider à la formuler. La relation d'accompagnement qui en découlera, entre le bénévole et l'étudiant, impliquera nécessairement une relation contractuelle, plus ou moins formalisée.

L'accompagnateur y recherchera une relation à la fois confiante, curieuse de l'autre et de ses richesses et la plus égalitaire et réciproque possible, même s'il restera une part d'asymétrie dans le fait que l'un accompagne et que l'autre est accompagné ! Entre autres, il s'agit de :

- ✓ **Prendre au sérieux la qualité du service demandé** et ne pas masquer les limites de notre compétence.
- ✓ **Se situer en complément**, et non en concurrence, à la formation que l'étudiant reçoit.
- ✓ **Prêter une attention privilégiée aux personnes** et pas seulement aux études.
- ✓ **Respecter les choix de l'étudiant** qui reste maître de son parcours.
- ✓ **Viser responsabilisation et autonomie** de la personne : apprentissage plutôt qu'assistance.
- ✓ **Contracter un engagement réciproque**, avec des règles à respecter : fidélité aux rendez-vous et travail assidu.
- ✓ Veiller à ce que l'accompagnateur, comme l'accompagné, restent ouverts à l'aspect collectif de leur activité. En particulier, une attention est portée au **travail concerté**, y compris pour les bénévoles. La participation active des étudiants est encouragée : **aide aux autres étudiants**, propositions d'activités, représentation des étudiants dans les structures de l'association.



LES SOUTIENS PROPOSES :

- Soutien universitaire :



Le soutien de CPU aux étudiants vient en complémentarité des enseignements universitaires. Une cinquantaine de bénévoles offrent leurs services pour soutenir les étudiants en **français langue étrangère, anglais, bureautique, méthodologie, relecture de mémoires et de thèses**. Le CPU propose aussi une aide spécifique pour rédiger un CV ou une lettre de motivation, pour préparer des entretiens, etc.

Parmi les bénévoles beaucoup sont d'anciens enseignants, mais il y a aussi des médecins, des psychologues, des ingénieurs, des informaticiens, des économistes, des infirmières, des assistantes sociales... Selon ce qu'ils proposent, le CPU peut apporter un soutien spécifique original. Par exemple ; la présence d'une orthophoniste nous permet de faire un travail de correction phonétique approprié à chaque sphère culturelle.

Le CPU met également à disposition, une salle informatique avec accès Internet, outils indispensable pour des étudiants aujourd'hui.

- Ouverture sur les autres :

Le CPU est aussi un **lieu de vie** : chaque jour, un local bien aménagé permet à des bénévoles et à des étudiants de se rencontrer dans un temps plus informel, autour d'un thé ou d'un repas. La convivialité favorise l'**apprentissage au dialogue** où toute rencontre, qu'elle soit interculturelle, interreligieuse, internationale ou intergénérationnelle est constitutive d'une expérience de paix. Dans cette perspective, un réseau de **familles** invite des étudiants pour une soirée, une sortie, un week-end.

- Soutien social :



- Une équipe est à disposition des étudiants pour les aider à s'orienter dans leur recherche de **logement, de jobs d'été ou d'année**. Cette équipe soutient les étudiants dans leurs démarches en les aidant à connaître et rencontrer des interlocuteurs compétents (le CROUS, le CRIJ, le CLAJ...).
- Une **psychologue** reçoit également ceux qui désirent une aide ou un soutien pour lutter contre l'isolement.

TEMOIGNAGES DES ETUDIANTS ET DES BENEVOLES :

Témoignages d'étudiants :

« Depuis deux ans je cherchais une association comme le CPU pour rencontrer des Français et pratiquer la langue. Si vous le souhaitez, je peux aussi vous proposer des cours de conversation en anglais. »
Farangiss, Iran, Doctorat Sciences Po

« Je suis très reconnaissant au CPU. Je trouve ici quelqu'un avec qui parler. Je me sens moins isolé »
Ali, Turquie, Master Sciences

« C'est une amie chinoise qui m'a amené chez vous le jour même de mon arrivée, après quinze heures d'avion ! »
Ying, Chine, 2^o année Français

« Je viens surtout parce que je ne peux pas travailler sur Internet dans ma chambre. Mais j'ai compris que le CPU c'est aussi une famille chaleureuse ...un peu ma famille »
Yacinthe, Haïti, Master Développement local

« Au CPU, j'ai trouvé l'occasion de parler en Français; car à l'université, j'apprenais surtout la grammaire. En plus, il y a au CPU une nombreuse équipe de bénévoles attentifs aux conditions de la vie étudiante. »
Carmen, Venezuela, 1^o année Français

« J'ai aimé chaque jour la façon de parler... c'est génial !!! De n'importe quoi, je pouvais parler, poser des questions... Les gens sont très chaleureux je me hâtais pour venir ici chaque jour. Génial de rencontrer des gens de tous les pays bonne ambiance, ambiance de bénévoles et on peut donner aussi après... Je reviendrai dans quelques années... »
Brian, Irlande, en séjour linguistique

Témoignages de bénévoles :

« Chaque semaine ici, je voyage en rencontrant des personnes dont je ne pourrai jamais visiter le pays. Je pense que c'est bien plus enrichissant qu'une visite touristique. »
Jacqueline, jeune retraitée, enseignement

« Etre accompagnatrice au CPU ? Lorsque j'ai su que ce service original d'aide aux étudiants et qui avait déjà fait ses preuves à l'université Paris 8 (Saint-Denis / Vincennes) se créait à Lyon, j'ai tout de suite pensé à la contacter. Un certain désir d'aider, faire profiter de ses compétences certes, mais aussi de rencontrer des étudiants venus d'ailleurs. Il est toujours stimulant de connaître et comprendre les forces d'avenir d'un pays. Et je ne suis pas déçue !!! Au-delà de la relecture d'un mémoire, d'un peu de tutorat, de la conversation, un apprentissage de l'autre et une meilleure connaissance se développent, ainsi se crée un échange. Et il devient difficile de connaître celui qui est dans le rôle de "l'aidant" et celui de "l'aidé", mais n'est-ce pas le but recherché ? »
Bernadette, professeur d'Université

« Ca fait plaisir d'apporter des connaissances à des jeunes qui ont tellement la soif de connaître notre culture qui leur est vraiment étrangère. Ca m'a donné aussi l'envie d'en connaître davantage sur la leur. Je crois que maintenant, je ne vais plus vraiment penser comme avant »
Emmanuel, retraité, ingénieur

ANNEXE 0 : Historique et enjeux

Automne 2006 : Dans la foulée du rassemblement qui les a réunis à Lourdes en juillet 2006, plusieurs institutions de la **famille ignatienne**³ (congrégations religieuses, Jésuites, Mouvements laïcs) envisagent de mettre en commun leurs moyens au service d'un projet social commun à Lyon. Celui-ci se fera auprès des **étudiants en difficulté**, et en particulier des **étudiants étrangers**, avec le soutien d'une Fondation d'utilité publique, les AJD⁴.

Automne 2007 : l'Association Coup de Pouce - Université, créée en juillet 2007 après 9 mois de gestation, s'installe dans des locaux loués au 1, rue Bonald, Lyon 7^o, en face de la piscine du Rhône. Ceux-ci étaient déjà fréquentés par les étudiants en Médecine de la Maison des Etudiants Catholiques, la « MdEC », mieux connue à Lyon sous la dénomination « Le Cha ».

Pour des croyants, un projet social de cette nature est une occasion de témoigner, dans un **contexte interreligieux**, que la mission ne consiste pas seulement à « enseigner les nations » ni même à exporter de l'humanitaire mais aussi à **entrer avec l'autre dans une relation honnête**, qui nous questionne autant qu'elle nous permet de questionner. Egalement, au plan éthique, l'accompagnement d'un étudiant dans les études n'est pas seulement la transmission d'un savoir mais souvent **l'apprentissage d'une commune humanité**. Des bénévoles sont souvent interrogés sur ce type de motivation, beaucoup plus que des professionnels.

Notre démarche ne vise pas en exclusivité les étudiants étrangers, mais l'expérience montre qu'ils se sentent majoritairement concernés. Dans le contexte de la mondialisation le flux des étudiants étrangers ne tarira pas de si tôt. Les **difficultés** qu'ils affrontent nous incitent à **nous faire proches d'eux**.

A leur arrivée, les étudiants étrangers ne connaissent personne, d'où une tendance à se rapprocher de ceux qu'ils connaissent, leurs compatriotes. En cas de problème (santé, finances, ...) leur isolement peut devenir dramatique puisqu'ils ne maîtrisent pas les règles de notre société.

Ils ont fait souvent une démarche irréversible et risquée de quitter leur pays, leur famille, leurs relations sociales et parfois leur situation professionnelle. Pour quelques-uns, les études en France sont une étape temporaire au sein d'un cursus organisé. Pour ceux qui viennent de pays pauvres et lointains, et ce sont les plus nombreux, c'est un plongeon dans l'inconnu. Ceux qui réussissent leurs études peuvent espérer retourner au pays la tête haute, renouer les liens avec la famille et trouver un métier. Que deviennent les autres ?

Les **échecs** aux examens sont nombreux pour plusieurs raisons : connaissances différentes de celles exigées en France, méconnaissance des méthodologies de l'Université

³ Annexe 5 : la liste des fondateurs de CPU

⁴ Voir le site www.fondation-ajd.com

française, pratique insuffisante de la langue, nécessité de travailler pour gagner leur vie. Certains de ceux qui échouent retarderont au maximum le retour au pays par crainte d'affronter la déception de la famille et des proches. L'échec universitaire devient alors celui de la vie sociale et familiale.

Parfois ils en viennent à douter à la fois d'eux-mêmes et du pays d'accueil : il n'est pas rare que certains perçoivent la non reconnaissance de leurs efforts comme un rejet, source d'amertume. La *quasi* impossibilité de faire transformer une carte de séjour « étudiant » en carte de résident salarié amène alors quelques-uns à une existence de « sans-papiers » avec tous ses expédients possibles.

Même la situation de beaucoup d'étudiants réguliers est difficile : bourses insuffisantes, logements hors de prix ou inadaptés, méconnaissance des contraintes administratives, jobs précaires et qui prennent du temps sur les études, problèmes de santé, parfois réactions hostiles de l'environnement.

▪ Que pouvons-nous faire ?

A l'exemple de ce qui est déjà pratiqué ailleurs⁵ avec succès, les accompagnements que nous pouvons offrir aux étudiants en difficultés peuvent donc se grouper autour des trois pôles qui correspondent à des besoins largement confirmés :

- Les **études** (Français Langue étrangère [FLE], Méthodologie, Bureautique...)
- La lutte contre l'**isolement** (Entretiens individuels, accueils dans les familles, mise en relation avec les associations et services compétents, en fonction des besoins)
- La recherche de **logement** (Nos réseaux de relations sont souvent une précieuse ressource !)



La famille ignatienne est bien placée pour inventer ce type d'aide qui correspond à sa vocation traditionnelle. Elle peut aussi rassembler une certaine diversité de compétences pour une grande diversité de besoins (Etudes, ouverture à l'autre, logement, santé,). Dans le contexte **interculturel et interreligieux**, les accompagnements offerts sont ouverts à tous dans une institution chrétienne clairement identifiée comme telle au nom d'une fraternité universelle qui invite à des gestes fraternels concrets et sans condition d'appartenance. Ceci se pratique en lien avec la **Pastorale du diocèse de Lyon** pour les étrangers, les étudiants et les religions non chrétiennes (???).

⁵ Par exemple au Cised de St Denis. Pour plus d'information, voir le site www.cised.fr

ANNEXE 0 (SUITE) : Institutions fondatrices de C P U

Le CPU est une **Association 1901** qui a été créée le 7 juillet 2007 à l'initiative conjointe d'une Fondation lyonnaise d'utilité publique à vocation sociale :

- Les Amis de Jeudi-Dimanche - www.fondation-ajd.com

et de 10 institutions de la famille ignatienne :

Sept institutions religieuses –

- Compagnie de Marie N-D
- Filles du cœur de Marie
- St Joseph de Lyon
- Religieuses du Sacré Cœur
- Sœurs du Christ
- Ursulines CJA
- Charité de Nevers

Deux associations de laïcs

- Institut séculier N-D du Travail
- CVX-France

Et un ordre religieux -

- La Compagnie de Jésus

Les 10 membres fondateurs ont constitué un conseil apostolique des fondateurs (coordinatrice, Marie Chantal Duvault de la Cie Marie N-D), dont l'objet est de coordonner les institutions ignatienne dans leur soutien au CPU en ressources humaines, matérielles et financières. Les institutions fondatrices de CPU ont choisi de fonctionner uniquement avec des bénévoles. Il reste ouvert à toute participation, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à l'Évangile. Ses membres pourront ainsi, à travers un service aux étudiants, développer des relations fraternelles, c'est-à-dire sans conditions d'appartenance. Le CPU veut être ainsi un lieu où toute rencontre, qu'elle soit interculturelle, interreligieuse, internationale ou intergénérationnelle peut devenir une expérience et un facteur de paix.

ANNEXE 1 : Les chiffres des huit premiers mois de fonctionnement

D'octobre 2007 à mai 2008

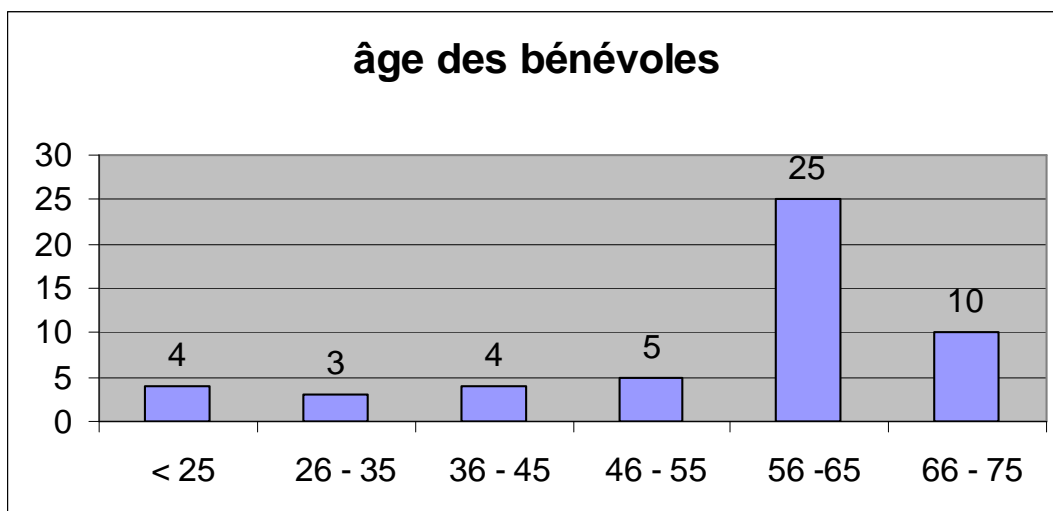
- **Étudiants inscrits : 221 étudiants**
(dont un tiers d'Asiatiques)
- **Nombre de nationalités : 38**
(voir Annexe 3)
- **Hommes : 35 %**
- **Femmes : 65 %**
- **Niveau d'études : Master pour la majorité d'entre eux.**
- **Principales Universités fréquentées :**

Lyon I :	4 %	Facultés Catho :	30 %
Lyon II :	30%	Autres :	21 %
Lyon III :	7 %		
- **Bénévoles : 56, soit 7 ETP** (Equivalent Temps Plein)

Dont :	Accueil	1,5 ETP
	Anglais	0,4 ETP
	Direction/coordination	1,5 ETP
	Divers	0,6 ETP
	Entretien/Ménage	0,3 ETP
	FLE (Français Langue Etrangère)	3,1 ETP
	Méthodologie	0,6 ETP

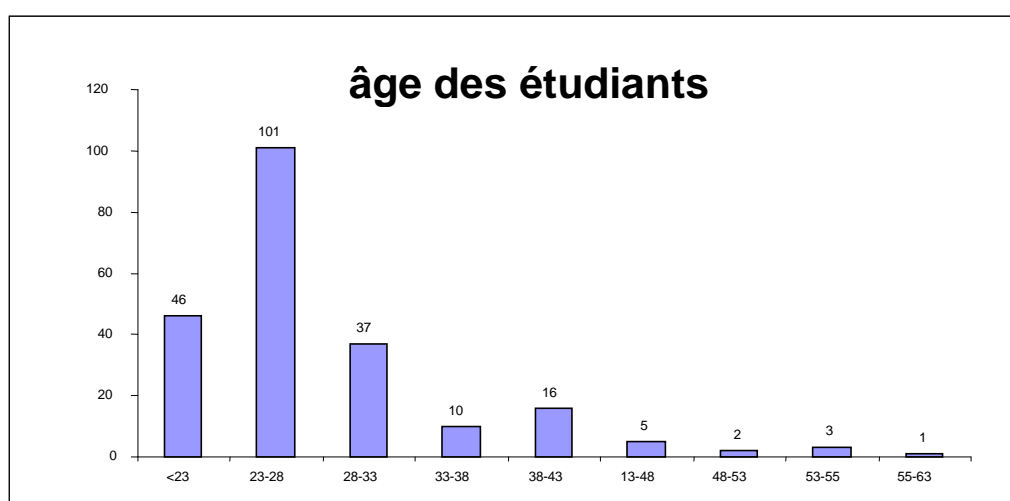


ANNEXE 2 : Intergénérationnel



Age moyen

- **Etudiants : 28/29 ans**
- **Bénévoles : 59/60 ans**



Les 33 pays présents au CPU

Arménie
Iran
Turquie

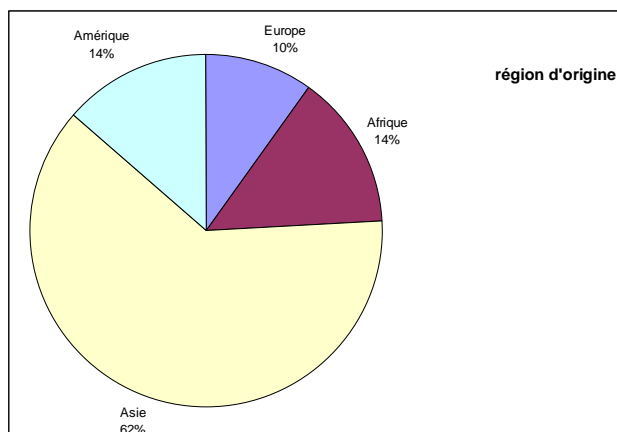
Bulgarie
Espagne
France
Grande-Bretagne
Irlande
Lituanie



Brésil
Colombie
Haïti
Mexique
Pérou
USA
Venezuela

Algérie
Bénin
Cameroun
Centrafrique
Congo Brazza
Congo RDC
Equateur
Madagascar
Mali
Maroc
Niger

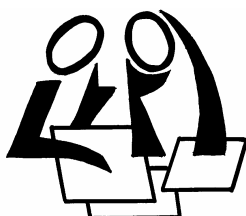
Chine
Corée
Japon
Taiwan
Thaïlande
Vietnam



La Charte de l'accompagnement



Avant-propos



*Cette charte est un reflet provisoire.
Elle a été écrite pour communiquer
...et permettre son évolution*

Les étudiants des Universités de Lyon qui s'adressent au CPU formulent une demande concrète d'aide aux études. En effet, à l'Université, ils ressentent des difficultés qui peuvent résulter de leur parcours scolaire antérieur, de leur situation d'étranger, de l'éloignement de leurs proches, de la nécessité de travailler pour vivre ou de leurs mauvaises conditions de vie. Ces difficultés contribuent aussi à les isoler. C'est pourquoi la pratique d'accompagnement pédagogique du CPU vise non seulement un soutien aux études mais également la création d'un « lien social », gage d'une meilleure adaptation dans la cadre de l'Université.

L'image du « coup de pouce » par lequel le CPU présente ses propositions aux étudiants a donc une forte valeur symbolique ; car elle évoque à la fois un geste de soutien et une main tendue : au-delà d'une réponse à une demande de soutien, le CPU veut offrir aussi à ceux qui le désirent des occasions de rencontres interculturelles, internationales, interreligieuses dont les enjeux sont essentiels à une démarche de paix.

*Le CPU a été fondé par des **chrétiens**. Il est ouvert à toute coopération pourvu qu'elle ne soit pas en contradiction avec l'Évangile. Il respecte les particularités religieuses de chacun, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. Tout bénévole s'engage à respecter cet esprit.*

*L'accompagnement des étudiants implique nécessairement une **relation contractuelle**, plus ou moins formalisée, qui prend le temps de mettre au clair ce qui est demandé et ce qui est offert. L'Accompagnateur au CPU recherche une relation à la fois confiante, « curieuse » de l'autre et de ses richesses et la plus **égalitaire** et **réciproque** possible. Mais la relation d'accompagnement comporte aussi inévitablement une part plus ou moins importante de relation asymétrique. Cette asymétrie peut se trouver accentuée par des pratiques professionnelles antérieures (par exemple beaucoup de bénévoles sont d'anciens professeurs) ou par l'histoire des relations politiques et culturelles avec la France.*

Même dans ce contexte, l'accompagnateur du CPU croit avec conviction à la possibilité d'une relation d'égalité et de réciprocité, c'est-à-dire d'une relation juste. Il veut traduire cette éthique dans sa pratique pédagogique.

Cette charte a donc pour but de :

- préciser les **objectifs** et le **cadre** de son action : un public d'étudiants et de bénévoles dont les origines, les parcours et les démarches sont très diverses,
- définir les **repères éthiques** qui permettent de guider les actions d'accompagnement et de développer des relations « justes » entre étudiants et bénévoles,
- concrétiser les **pratiques** au niveau de l'accueil, de l'écoute, du dialogue et de la pédagogie.

I) PERSPECTIVES

1. MEDIATION ENTRE LES ETUDIANTS ET L'UNIVERSITE

L'un des principaux objectifs du CPU consiste à jouer un rôle de médiation entre l'institution universitaire et les étudiants pour permettre aux étudiants de mieux se situer par rapport à l'Université.

En effet, surtout pour des étrangers, l'Université peut apparaître comme un environnement nouveau et déroutant :

- une institution avec ses rouages et ses règles.
- des enseignants chargés d'assurer et de contrôler l'acquisition et la maîtrise de savoirs et de méthodes de réflexion au moyen de cours magistraux et d'exercices intellectuels collectifs et individuels destinés à former l'étudiant à l'acquisition des connaissances, à l'expression, à l'esprit critique et à la réflexion.

Tout cela peut dérouter des étudiants au parcours scolaire et à la culture parfois éloignés du système français. Sans s'interposer, le CPU peut rendre cet univers plus compréhensible et familier... Loin de faire un absolu et un impératif universel des règles et des méthodes, il peut cependant être utile de faire comprendre aux étudiants la valeur formatrice de ces exigences.

Inversement, on peut encourager les étudiants à développer, à propos des sujets traités, des analyses et des réflexions concrètes, davantage inscrites dans leur culture et dans leur expérience, à ne pas craindre de compléter leur travail en présentant leur propre regard sur le sujet.

2. INSERTION DANS LE TISSU SOCIAL ETUDIANT

- Le CPU est un lieu de rencontres et d'échanges inter-communautaires, inter-culturels et inter-religieux entre étudiants et avec des enseignants et des familles d'accueil. Cette offre est particulièrement nécessaire à l'étudiant en difficulté dans ses études qui, surtout s'il est étranger, pourrait alors se retrouver coupé en même temps des lieux d'échange et de socialisation. Se sentant « étrangers » au monde universitaire par la langue, l'origine ou le parcours scolaire, des étudiants peuvent en effet être tentés, face à un univers difficile, de s'isoler ou de se regrouper en se limitant aux seules relations intra-communautaires. Face à cette tentation de repli sur soi ou sur le groupe, le CPU peut atténuer les situations d'isolement et de solitude. Il représente une plate-forme de solidarités entre étudiants au-delà des appartenances.

- Le CPU veut encourager et développer les occasions de travail en commun et d'échanges interdisciplinaires pour que les étudiants fassent l'expérience de l'utilité et de la valeur de la confrontation mutuelle des recherches, des analyses et des méthodes de chacun, et de leur évaluation en commun. Prendre conscience que le voisin peut enrichir, approfondir et élargir une recherche est souvent une découverte fondatrice.

- Le temps des études représente pour chacun un véritable « parcours du combattant » qui nécessite un grand effort personnel et la mobilisation de toutes ses énergies. Contre le risque de l'individualisme qui peut alors surgir, le CPU est aussi un lieu d'initiatives dans lequel des étudiants ayant bénéficié d'une aide peuvent à leur tour offrir un « coup de pouce » à d'autres étudiants et devenir eux-mêmes des « médiateurs » .

3. DEVELOPPEMENT PERSONNEL



La demande d'aide doit normalement reposer sur un projet sous-jacent, plus ou moins explicite, qui dépasse le besoin immédiat de l'étudiant. Quand l'étudiant souhaite aborder le sujet, le CPU l'invite à élaborer un projet universitaire et professionnel personnel, qui soit le résultat

d'une confrontation entre son désir, ses potentialités, l'environnement économique et social du pays où il veut construire sa vie...

L'accompagnement, dans ce domaine, peut conduire d'abord à cheminer un certain temps avec l'étudiant, à le conforter dans son travail d'élucidation de ses désirs, de ses capacités et de ses limites, de renoncement à ses illusions et d'acceptation des échecs, pour l'aider à rebondir vers un nouveau projet ou une orientation réaliste.

Mais le plus fondamental paraît être de développer chez tout étudiant ce sentiment à la base de tout développement personnel : la confiance en lui et en ses capacités, confiance que seule peut développer une parole constructive, qui, tout en restant lucide, ne juge pas et respecte son rythme.

II) CADRE

L'action du CPU est relativement cadrée, tant par le public ciblé auquel il s'adresse que par son approche des problèmes des étudiants, en complémentarité avec l'Université .

1 . Un public spécifique

Le CPU s'adresse à un public précis : des étudiants des Universités de Lyon qui demandent une aide pour leurs études (dans la limite des compétences des bénévoles du moment). Il est ouvert à tous, quelles que soient

- leur origine et leurs croyances
- leur situation dans le parcours universitaire
- leur discipline
- la nature des travaux universitaires entrepris et des difficultés rencontrées

Le recrutement s'opère essentiellement, par quelques dépliants et affichettes et par le bouche à oreilles, sans « cible » particulière. Dans la pratique, on constate cependant la persistance au fil des années de quelques dominantes :

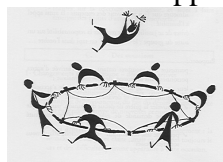
- Une forte proportion d'étudiants étrangers (plus de 80% contre 11 % sur l'ensemble de Lyon) ou d'origine étrangère.
- Des étudiants de niveaux Master et Doctorat.
- A l'image des Universités proches, les étudiants appartiennent en grande majorité aux filières Lettres, Sciences humaines et disciplines artistiques plutôt qu'à des filières scientifiques.

2 . Un rôle complémentaire à celui de l'Université

Le CPU n'est pas une succursale de l'Université et ses champs de compétences comme ses modes d'action doivent être clairement différenciés.

- Il propose aux étudiants des « mises à niveau » relativement rapides dans des domaines indispensables à la poursuite des études : Formations en Français langue étrangère (FLE), en langues, en bureautique, en méthodologie, en maths. En général, il ne propose donc pas de «cours particuliers» ni de «répétitions».

- Il aide les étudiants à prendre conscience de leurs difficultés personnelles, de leur progression et du chemin qui reste à parcourir pour les surmonter et satisfaire les exigences universitaires. Selon ses compétences, le bénévole peut donner une appréciation personnelle sur la qualité du travail réalisé mais il n'a pas à le noter.



3 . Une approche globale

L'offre du CPU concerne d'abord les études. Mais elle prend aussi plus largement en compte des besoins d'un autre ordre qui exercent une influence parfois déterminante sur la scolarité : logement, souffrances psychologiques, isolement. D'où le recours à des personnes ressources (Aide psychologique, Aide à la recherche de logement), à des familles d'accueil, à des associations proches ou encore à une certaine « manière d'être ensemble ».

En effet, dans ces différents domaines, le CPU peut jouer un rôle important qui relève alors plutôt de l'écoute, du soutien, du conseil, de la recherche en commun de solutions, ou d'orientation vers des professionnels... L'accompagnement s'appuie sur une approche globale de l'étudiant.

III) ETHIQUE

L'action du CPU se fonde sur la volonté réciproque, entre accompagnateur et étudiant, de nouer et de développer des relations aussi équilibrées que possible. Ceci implique que l'un et l'autre visent une relation juste, vraie et sincère et ne s'enferment pas dans la seule « relation d'aide », profondément inégalitaire par nature. A cet effet, plusieurs principes sont de règle et en particulier :

1 . Prendre au sérieux la qualité du service demandé

L'étudiant et l'accompagnateur veilleront à s'investir et à faciliter le travail de l'autre dans la tâche commune que représente un accompagnement réussi. Ils y mettront toute leur compétence.

2 . Attention privilégiée aux personnes

L'étudiant qui vient au CPU est d'abord une personne, avec son histoire, ses atouts, ses désirs et qui doit parfois affronter des difficultés de diverses natures. Il est porteur d'une demande à accueillir. Il s'agit alors de chercher ensemble une démarche adaptée qui lui permette de progresser.

Il arrive qu'un étudiant qui traverse une passe plus ou moins difficile à l'Université (mauvaises notes, échecs à des partiels,...) développe une image dévalorisée de lui-même, commence à avoir des doutes sur ses capacités et son orientation et entre dans une spirale de l'échec . Les intervenants du CPU peuvent alors, sans l'entretenir dans le rêve ou l'illusion, se tenir à ses côtés, lui montrer qu'il ne se réduit pas à ses notes, lui témoigner leur confiance dans ses capacités, en particulier celles dont il a déjà fait preuve, et l'aider à faire une analyse objective de la situation, avant de prendre une décision éventuellement lourde de conséquences.

3 . Respect des choix de l'étudiant

L'étudiant doit rester pleinement acteur et maître de son parcours. Quels que soient les éclairages qui peuvent être apportés, notamment sur ce que nous connaissons de ses capacités et des contraintes qui pèsent sur lui, ainsi que sur les exigences d'un travail universitaire, c'est l'étudiant seul qui peut discerner ce qui lui convient ; il ne s'agit pas de tout avaliser mais de faire prendre conscience à l'étudiant qu'il est responsable en dernier ressort de ses décisions, qu'il s'agisse de son sujet de recherche, des méthodes qu'il veut utiliser ou d'une éventuelle réorientation.



4 . Responsabilisation et autonomisation

L'étudiant doit participer activement à sa formation. Cherchant à éviter que le « coup de pouce » ne se transforme en assistance caractérisée, le CPU privilégie l'apprentissage et la formation à la réflexion. Une grande vigilance est nécessaire pour éviter de se laisser entraîner dans une relation de dépendance. La tentation de « faire à la place » est fréquente. Pour l'intervenant, cela peut être gratifiant ou représenter une solution de facilité. Cela peut satisfaire aussi l'étudiant qui veut réussir au moindre coût, retarder l'épreuve de vérité ou tout simplement rendre à temps un travail commencé trop tardivement.



5 . Engagement réciproque

Toute relation d'accompagnement comporte nécessairement le respect d'un certain nombre de contraintes et d'obligations et cet engagement doit être réciproque. Il peut être profitable de part et d'autre de prendre le temps de se le préciser mutuellement de manière plus ou moins formelle. Cet aspect contractuel implique de respecter des règles de diverses natures :

- règles comportementales : par exemple, être fidèle aux rendez-vous convenus, prévenir en cas d'absence ou de retard, respecter le travail de l'autre.
- règles « techniques » d'apprentissage : notamment, préparer le rendez-vous de travail,
- la rigueur intellectuelle.

Le non-respect des règles peut motiver une rupture de la relation. Mais dans la mesure où celle-ci est devenue un enjeu apprécié et désiré de part et d'autre, l'accompagnateur veillera à maintenir l'offre d'une renégociation sur de nouvelles bases qui tiendront peut-être mieux compte des possibilités actuelles de chacun.

6 . Articulation individuel / collectif

La capacité à nouer des relations dans le cadre du travail universitaire joue un rôle important dans la formation intellectuelle ; à côté du conseil individuel, le CPU essaie donc de développer les situations où les étudiants peuvent faire l'expérience du travail en équipe .

Par ailleurs, l'accompagnateur est lui-même membre actif d'un groupe de bénévoles, ce qui lui permet de ne pas gérer ses relations et les problèmes rencontrés en exclusivité et avec ses seuls acquis.

IV) PRATIQUES PEDAGOGIQUES

1 . Accueil de l'étudiant



La manière d'accueillir est essentielle pour l'établissement de la relation. Pris par le temps, on peut être tenté d'aller vite et de simplifier au maximum les « présentations », mais il y a le risque de réduire l'étudiant à un « cas » et à ses difficultés, de le cataloguer rapidement à partir de sa fiche (nom, pays, discipline, diplôme envisagé, etc..) et de figer accompagnateur et étudiant dans leurs rôles respectifs. Prendre donc le temps de s'aborder, de se connaître et de se rencontrer en tant que personnes qui désirent l'une et l'autre partager quelque chose de plus que des connaissances et des savoir-faire.

2 . Respect de l'étudiant

Le CPU veut développer l'écoute mutuelle et le dialogue, avec la possibilité pour chacun d'avoir la parole et d'être « entendu ». Être « entendu », c'est pouvoir exposer ses idées, exprimer son point de vue et ses jugements, s'expliquer sur ses choix, bref voir accueillis avec attention et sérieux, et même avec un a priori positif, ses idées, ses jugements, ses propositions ; il ne s'agit évidemment pas pour l'accompagnateur de tout avaliser, mais de prendre en compte avec sérieux ce qui est dit. Par exemple :

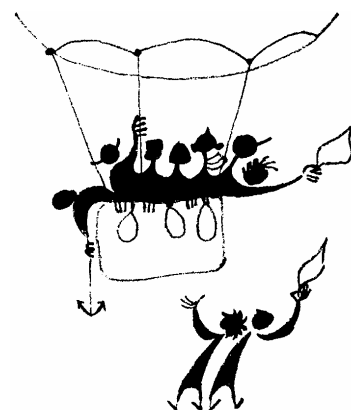
- Entrer dans la démarche de l'étudiant et chercher avec lui ce qui lui convient
- Éviter de jeter le discrédit sur les projets de l'étudiant ou sur son sujet de mémoire,
- Oser éventuellement l'interpeller sur les limites perçues et les difficultés éventuelles
- Avoir le souci constant de dégager les aspects positifs de ce qu'il dit et écrit.

Il arrive, par ailleurs, que des étudiants fassent part à l'accompagnateur d'aspects très personnels de leur histoire ou de leur vécu actuel. Il est évident que, dans ce cas, la confidentialité est de règle. Les échanges entre bénévoles, à propos des étudiants, se feront dans le respect des personnes concernées.

3 . Développement de l'autonomie

Le CPU entend encourager

- les apprentissages et les explications plutôt que « réaliser à la place ». C'est particulièrement le cas pour les corrections de mémoires.
- le travail personnel : exercices, rédaction de projets de texte à discuter plutôt que de donner des indications directives ou des modèles.
- la réflexion et la recherche personnelle de solutions avant d'en fournir une.



4 . « Pédagogie du contrat »

Il apparaît nécessaire de préciser dès que possible ce que l'accompagnateur et l'étudiant peuvent attendre l'un de l'autre, ce à quoi chacun s'engage vis à vis de l'autre, pour ne pas se laisser entraîner sans s'en rendre compte, plus loin ou ailleurs qu'il ne le souhaitait au début. Ces conditions et obligations doivent être fixées non pas de façon arbitraire, en fonction de principes imposés d'en haut, mais à partir des exigences du travail universitaire et du respect des autres.

L'accompagnateur doit de son côté préciser ses contraintes et ses limites (temps de présence, domaine de compétence, formes d'intervention, résultats envisageables...)

